

أحمد لله الذي هدانا لهذا

husnu tawfiqih

بمكة الثَّجَمَانُ التَّيْمِي

ished thanks to
to the end and

ANDRÉ MARTEL

(Aix-en-Provence)

**Les actions extérieures des armées françaises.
Coopération, intervention, interposition, aide humanitaire**

orientalia Christiana

amas, Liban, Jérusalem

Deutschen Palästina

Study of the Origins

er Orientalistik, Bd.

kva 1977.

ie et syntaxe, Beyrouth

lekta, Moskwa 1978.

En hommage amical à la mémoire
du professeur Lewicki, ces "Bonnes
feuilles" d'un ouvrage à paraître
en 1994

Les opérations de présence, d'intervention ou d'interposition des forces armées françaises, hors du périmètre national, résultent d'un héritage assumé avant de répondre à une politique délibérée. Les unes et les autres se veulent respectueuses de l'article 51 de la Charte des Nations Unies qu'il n'est pas inutile de rappeler: "Aucune disposition de la présente charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée [...] jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales". Le 14 décembre 1974, dans sa 29^e session, l'Assemblée générale définit l'agression "comme l'emploi de la force armée par un Etat contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre Etat ou de toute autre manière incompatible avec la charte des Nations Unies". Ce qui inclut le soutien direct ou indirect de la subversion armée.

En 1958, l'Empire existe encore dans les faits et dans les mentalités, associé à l'idée de puissance. Certes il porte l'habit de l'Union française retaillé aux dimensions d'un espace amputé de l'Indochine, des cinq comptoirs de l'Inde, du Maroc et de la Tunisie. Cependant, outre les "vieilles colonies" qui deviennent les départements et territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM), la Communauté prévue par la constitution comprend encore Madagascar, Djibouti, l'Afrique occidentale

et l'Afrique équatoriale françaises réunies par le Sahara à une Algérie dont on espère qu'elle restera liée à la métropole. Ainsi serait maintenu un ensemble politique, économique, culturel et militaire qui donnerait à la France une position dominante dans une Europe appelée à devenir sinon un troisième pôle de puissance mondiale, du moins le second pilier de l'Alliance atlantique. L'échec de la Communauté, en 1960, ne compromet pas ce projet dès lors que des accords de coopération, de défense ou d'assistance accompagnent la proclamation des indépendances. Au désir français de présence continuée répond l'appel des Africains soucieux de sécurité et de développement.

Comment inscrire la situation ainsi empiriquement stabilisée, dans le concept général de défense élaboré de 1960 à 1964? Au-delà des premier et deuxième cercles, ceux des intérêts vitaux de la nation et de l'Europe atlantique, s'en profile un troisième: celui du rayonnement. Il englobe la Méditerranée arabo-musulmane, où le rôle de la France est remis en cause et les anciennes possessions d'Afrique, où sa présence ne paraît pas contestée. Du moins aussi longtemps que les pouvoirs en place ne succomberont pas à l'appel des sirènes anglo-saxonnes ou soviétiques, prêtes à exploiter un tiers-mondisme affirmé en 1955 à Bandœng. Un risque qui devient menace lorsque l'Union Soviétique, dans les années 1975-1985, exploite le repli mondial des Etats-Unis traumatisés par l'échec vietnamien et tire parti de l'antisionisme des pays arabes. En Afrique, la présence devient alors intervention.

En Méditerranée arabo-musulmane, les Français tentent de faire oublier un passé mandataire ou colonial et de concilier une politique arabe avec la garantie de l'existence d'Israël. Pour réapparaître militairement au Proche-Orient, il leur faut coiffer le béret ou le casque bleu des soldats de la Paix, agissant au nom de l'ONU dans des contingents internationaux.

Accords et Structures

Depuis les accords signés au moment de l'accession à l'indépendance des pays de la Communauté, quatre phases peuvent être distinguées. De 1960 à 1969, l'assistance militaire française se met en place. Dans la décennie qui suit, ces conventions sont révisées et quatre pays francophones, ayant relevé de l'autorité belge ou britannique, font appel à la France. S'y ajoutent, après 1981, d'anciennes possessions portugaises ou espagnoles dont les parlers latino-ibériques facilitent le rapprochement tout comme pour les pays d'Afrique australe, ralliés à partir de 1988. Ce déploiement africain s'effectue au rythme des tensions mondiales plus que des changements de régime. Il prend des formes diverses mais surtout évolutives, en raison d'une volonté de distanciation de plus en plus marquée de la France.

La défense entendue co...
français et p...
mité de défé...
forces armée...
d'unités tran...
convient d'a...
relève. L'Éco...
assure ce rôl...
ise sa forma...
(précédée du...
passer à la co...
d'accords plu...
technique", '...
l'indépendan...
tion.

Les deux...
et le Camero...
un accord ta...
deviennent s...
août. Des acc...
Centre-Afriqu...
de coopérati...
logistique le...
l'indépendan...
Volta, (l'actu...
attendent av...
d'un accord...
suivi, comm...
quatre ans pl...
un accord de...
un accord de...
tembre. La M...
sont accompa...
en Mauritanie...
meroun, Poin...
Diégo-Suarez...
devenu N'Dj...
socier d'acco...
thorium...

Les conventions et les bases: une francophonie militaire

La défense de la Communauté figure dans l'ordonnance de 1959. Elle est entendue comme un système global d'alliances, dirigé par le Premier ministre français et placé sous commandement français. Chaque Etat constitue un Comité de défense comprenant le chef de Gouvernement, le commandant de ses forces armées, le haut commissaire français. L'entreprise s'appuie sur l'existence d'unités transférées, encadrées par des officiers et sous-officiers africains dont il convient d'accroître le nombre et de parfaire la formation afin les préparer à la relève. L'École de Fréjus (EFORTOM), créée à la suite de la loi-cadre de 1956, assure ce rôle; une génération de cadres militaires, techniques et politiques y puise sa formation. En 1960, la dislocation de la Communauté en États-nations (précédée du refus de la Guinée d'y adhérer, le 28 septembre 1958) impose de passer à la coopération que concrétisent des "accords de défense", doublés ou non d'accords plus ou moins immédiats de "maintien de l'ordre", "assistance militaire technique", "soutien logistique". La confrontation des dates de proclamation de l'indépendance et de signature d'accords de ce type ne manque pas de signification.

Les deux Etats sous mandat de la SDN puis sous tutelle de l'ONU, le Togo et le Cameroun, proclament leur indépendance en avril 1960. Seul le Togo signe un accord tardif de défense le 19 juillet 1963. Les anciennes possessions d'AEF deviennent souveraines le 12 juillet 1960 et proclament leur indépendance en août. Des accords sont signés par le Congo-Brazzaville, le Tchad et la République Centre-Afrique (ex Oubangui-Chari), le 15 août. Le Gabon, signe une convention de coopération militaire le 17 août 1960, de défense le 20 juin 1961, de soutien logistique le 25 août 1965. Pour Madagascar, la signature suit immédiatement l'indépendance, le 27 juin 1960. Le Dahomey, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, (l'actuel Burkina Fasso) proclament leur souveraineté en août 1960, mais attendent avril 1961 pour conclure un accord. Mais la Haute-Volta se contente d'un accord d'assistance technique complété par un traité de soutien logistique suivi, comme pour la Côte d'Ivoire, d'une convention de soutien logistique quatre ans plus tard. Le Sénégal, indépendant le 11 septembre 1960, a contracté un accord de défense le 22 juin. Même attitude du Mali (ex Soudan), qui signe un accord de défense le 22 juin 1960 et proclame son indépendance le 23 septembre. La Mauritanie, indépendante le 28 novembre, reste à part. Ces accords sont accompagnés de conventions relatives aux bases stratégiques: Port-Etienne en Mauritanie, Dakar au Sénégal, Port-Bouet en Côte d'Ivoire, Douala au Cameroun, Pointe-Noire au Congo (remplacé par Libreville au Gabon en 1963), Diégo-Suarez à Madagascar. S'y ajoutent deux bases aéro/terrestres: Fort-Lamy devenu N'Djamena au Tchad, Bouar en Centre Afrique. On ne saurait les dissocier d'accords sur les produits stratégiques: hydrocarbures, uranium, lithium, thorium...

Comme autant de relais se constituent, en 1960, des Conseils de Défense régionaux: Côte d'Ivoire, Niger, Dahomey d'une part; Tchad, Gabon, Centre Afrique, Congo d'une autre. Le 11 septembre 1961, l'Union Africaine et Malgache (UAM) institue, pour douze anciennes colonies françaises, un cadre de consultation et d'assistance immédiate. Une Communauté francophone semble revivre, au plan de la défense, avec une conférence des chefs d'Etat, un conseil, un état-major, un secrétariat qui projettent une école commune inter-armes et des unités d'intervention. Dès la fin de 1962, l'expérience tourne court en raison de l'intrusion des militaires africains dans la vie politique mais aussi de l'évolution des relations internationales et notamment, en 1963, de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). La France accompagne cette évolution d'un désengagement progressif qui conforte son influence.

Au cours de la décennie suivante, trois Etats qui avaient été placés sous la souveraineté ou le contrôle de la Belgique se rapprochent de la France. Le Burundi, un ancien mandat de la SDN signe le 7 octobre 1969 et le 31 mai 1974 des accords de coopération militaire technique. Le Rwanda, lui aussi ancien mandat, l'imitte le 18 juillet 1975 pour une convention concernant la gendarmerie. Le Zaïre fait appel au concours de la France les 22 mai 1974 et 9 juillet 1976. Maurice, l'ancienne île de France, suit en 1977. Les Etats liés par des accords de défense s'étoffent de la République de Djibouti, l'ancien territoire français des Afars et des Issas indépendante le 8 mai 1977 et signataire d'une convention le 18 juin. Mais déjà la plupart ont modifié les conventions premières. Madagascar, le 4 juin 1973, signe deux accords, de coopération et de soutien logistique qui se substituent à celui de défense. Diégo-Suarez est évacuée au profit de la Réunion dont les avantages navals sont moindres.

L'instauration de la République démocratique malgache, le 31 décembre 1975, entraîne une rupture de fait. Ayant basculé dans le camp marxiste-léniniste et dénoncé l'accord de défense, le Congo conclut une convention de coopération le 1er janvier 1974. Sans pour autant partager cette radicalisation, la plupart des pays africains révisent leurs relations avec la France. Le 21 février 1974, c'est le tour du Cameroun jusque-là réservé; puis, le 29 mars, du Sénégal. La France conserve une base aéronavale à Dakar et finance à 90% le plan sénégalais d'équipement militaire qui s'élève à 185 millions de francs pour 7 ans (1974-1981). Suivent: le Bénin (ancien Dahomey), le 27 février 1975; le Tchad, le Togo, la Mauritanie, les 6 et 23 mars et le 2 septembre 1976; le Niger et le Mali les 19 février et 14 octobre 1977.

L'espace géopolitique constitué par la francophonie militaire s'agrandit de deux anciennes possessions portugaises indépendantes depuis 1974: la Guinée Bissau en 1981, le Cap-Vert en 1982 que rejoint en 1983 une ancienne colonie espagnole, la Guinée équatoriale. Enfin, le reflux soviétique laisse libres des Etats où les nationalistes marxistes-léninistes s'étaient imposés contre des rivaux mollement soutenus par les Occidentaux et l'Afrique du sud. Le Mozambique en 1988,

puis l'Ango
appel à la
1990 par l'
1990, c'
Baule par l'
et pluraliste
la leçon a
pour la Fra
souverainet
en Guinée
du refus fra

Institut
nistré, du
tiquement,
Affaires afr
passage de
(MMC) est
données rel
stre, elle re
cinq bureau
Dans les pa
de l'assistan

En 1990
celui du mir
de 1975 apr
L'organisat
123 MF (12
MF (22%)
blindés, 22%
munitions,
et de prati
militaire. L
consacrés p
officiers et s
Un chiffre e
La France
nationaux.

Ces assi
y remplir d

puis l'Angola en 1989, après treize ans d'indépendance et de guerre civile font appel à la France. Leur relative stabilisation profite à la Namibia abandonnée en 1990 par l'Afrique du Sud.

1990, c'est aussi un tournant dans le concept de francophonie associé à La Baule par le président de la République Française à celui de démocratie libérale et pluraliste. Bien que nuancée lors des deux sommets suivants à Tunis et à Paris, la leçon a déplu à certains. Mais elle a imposé des révisions qui se traduisent, pour la France, par des obligations nouvelles de défense; non plus seulement de la souveraineté ou des institutions mais encore du processus démocratique: au Mali, en Guinée et à Haïti. Au Togo, les espoirs ainsi soulevés ont été déçus en raison du refus français d'intervention militaire.

L'assistance militaire; transferts de savoir et de technologie

Institutionnellement, l'assistance militaire technique dépend du Premier ministre, du ministre des Affaires étrangères et de celui de la Coopération. Politiquement, depuis la création par le général de Gaulle d'un Conseil pour les Affaires africaines et malgaches, elle est rattachée à l'Elysée. Afin de marquer le passage de la "défense" à la "coopération", une Mission militaire de Coopération (MMC) est créée le 1 janvier 1965 au ministère de la Coopération. Quelques données relatives à 1990 éclairent son adaptation. Rattachée au cabinet du ministre, elle regroupe 35 personnes dont 12 officiers. Les questions sont traitées par cinq bureaux: Etudes et coordination. Personnel, Stages, Logistique, Finances. Dans les pays bénéficiaires, le conseiller militaire exerce les fonctions de directeur de l'assistance militaire technique.

En 1990, le budget s'élève annuellement à 1 milliard de francs, soit 12,5% de celui du ministère de la Coopération. Le pourcentage actuel reste identique à celui de 1975 après avoir atteint 17% en 1984; mais il a quadruplé en francs courants. L'organisation de 300 stages, au profit de 2 000 stagiaires étrangers, absorbe 123 MF (12,3%). L'aide directe en matériels et concours financiers approche 206 MF (22%) dont la ventilation est significative: 35% en matériels et pièces auto et blindés, 22% à l'aéronautique et aux TAP, 12% au transport, 11% à l'armement et munitions, 8% aux transmissions, 5% à la marine. Les transferts de technologie et de pratique administrative étatique passent prioritairement par l'assistance militaire. Les 24 missions d'assistance militaire (MAM), reçoivent 570 MF (62%) consacrés pour l'essentiel aux soldes, indemnités et frais de déplacement des 920 officiers et sous-officiers détachés comme assistants militaires techniques (AMT). Un chiffre en baisse constante: de 3 000 en 1962, l'effectif tombe à 907 en 1991. La France signifie ainsi son désir de dégagement progressif au profit de cadres nationaux.

Ces assistants sont intégrés dans les hiérarchies des armées nationales pour y remplir des fonctions de conseillers techniques et opérationnels, d'instructeurs

spécialisés, voire de commandement. Ainsi se trouve soulignée la priorité accordée à la formation, soit sur place, soit en métropole. Depuis 1962, plus de 40 000 officiers et sous-officiers africains et malgaches ont fréquenté les écoles militaires françaises. Le taux annuel s'élève à 2 100 stagiaires à la fin des années 80. Auxquels s'ajoutent, en nombre sensiblement égal, des étrangers venus hors accords de coopération, "hors champ". Toujours en 1990 et pour les originaires des "Etats du champ", les statistiques font apparaître: 30 auditeurs à la session internationale de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale, 70 officiers au titre de l'enseignement militaire supérieur, 150 officiers-élèves en écoles d'application, 200 élèves-officiers en formation initiale, 1 600 officiers et sous-officiers en stages de spécialisation.

Un tel effort ne suffit pas face à une demande dont l'accroissement résulte de divers facteurs: augmentation des effectifs, complexité des technologies, volonté d'unification nationale à la suite d'expériences, décevantes sinon dangereuses, dans des pays de l'Est ou du Moyen-Orient. Ne pouvant aller budgétairement plus loin, et jugeant préférable de développer des structures locales, la France a soutenu la création d'écoles nationales ou interétatiques. Elle contribue à leur fonctionnement, notamment par le relais de ses propres écoles et par l'envoi de détachements d'assistance militaire (DAM). En 1983, est ouverte une Division d'application des transmissions à l'École des Forces Armées de Côte d'Ivoire de Bouaké, liée à Montargis. En 1984, Saumur parraine l'École de formation et d'application des troupes blindées de M'Banza N'Gungu au Zaïre. En 1986, à Lomé au Togo, est ouverte une École militaire d'administration suivie, en 1987, d'une Division d'application d'infanterie au Sénégal, à Thiès en liaison avec l'EAI et ECAT de Montpellier.

Ainsi se maintiennent et se renouvellent des liens entre cadres africains et cadres français. Une fresque subsaharienne qui souvent fait oublier la réalité et la vitalité de la coopération maintenue, puis renforcée avec les deux anciens protectorats du Maghreb. A Tunis et à Rabat, des missions militaires étoffées fournissent instructeurs et techniciens tandis que régulièrement des cadres marocains et tunisiens fréquentent les écoles françaises d'application ou de perfectionnement où reviennent discrètement des Algériens. Une présence qui, via le Quai D'Orsay, a facilité la venue de stagiaires du Proche-Orient, d'Arabie saoudite notamment, voire de Libye, au plus fort des crises tchadiennes.

Les forces interarmées d'intervention et de soutien; la FAR

Le "Rapport sur la programmation des dépenses militaires et des équipements des forces armées pour la période 1977-1982" maintient les grands axes de la politique de sécurité. "En dehors de l'Europe, nos forces doivent être en mesure de contribuer à la sécurité des pays avec lesquels la France est liée par des accords ou par une solidarité de fait, économique ou culturelle [...] de jouer un rôle dans

les régions où le
ment mis en ca
leur seule existe
[...] puis par la
diplomatiques e
de ne pas subir
nente et leur ca
d'assurer la sécu
être capables d'
sions de présenc
des États implic
à des États men
lité permanente
solution logistiq

La réforme e
fin à la distinct
sions opérationn
et à se conforter
de certaines mis
sion parachutist
d'infanterie de
tion qu'explique
dans des opérat
d'unités de spéc
"Paras", de "Ma

La 11e DP, c
Ouest et en Co
comportant cha
d'infanterie. Les
opérationnelle r
missions, d'infan
combat dotés d'
2300 sous-offici
1 222 sous-offic
1 bataillon de c
rine, 1 régiment
et 1 compagnie
mandée depuis
être employé ai
La 31e brigade
hommes, compl
est également s

les régions où les intérêts de notre pays pourraient être directement ou indirectement mis en cause. Nos moyens militaires remplissent leur fonction d'abord par leur seule existence [...] témoignage concret et permanent de la volonté nationale [...] puis par la manœuvre qui confère une signification particulière aux actions diplomatiques et enfin, si nécessaire, par leur engagement qui marque la décision de ne pas subir la loi de l'adversaire. Au delà des mers, par leur présence permanente et leur capacité d'intervention, nos forces doivent d'abord être en mesure d'assurer la sécurité des départements et territoires d'Outre-Mer.; [...] également être capables d'actions extérieures de formes diverses, soit qu'il s'agisse de missions de présence à la demande d'organisations internationales ou à la requête des États impliqués, soit qu'il faille apporter une assistance militaire et technique à des États menacés. Ce qui impose d'assurer aux forces armées une disponibilité permanente, un stationnement convenable et une mobilité élevée [...] une solution logistique et souple”.

La réforme engagée en 1975, et présentée au Parlement le 15 juin 1978, met fin à la distinction entre différents types de forces par la création de 16 divisions opérationnelles “d'un même type, aptes à faire face à des situations diverses et à se conforter mutuellement. Néanmoins, en raison des exigences spécifiques de certaines missions [...] les actions d'intervention sont confiées à la 11^e division parachutiste, notamment pour les opérations aéroportées, et à la 9^e division d'infanterie de marine, spécialement pour les opérations amphibies”. Contradiction qu'explique l'interdiction d'engager, s'ils ne sont pas volontaires, des appelés dans des opérations conduites hors du territoire national et le besoin de disposer d'unités de spécialistes disponibles et entraînés. Encore que tous les régiments de “Paras”, de “Marsouins” et de “Bigors” ne soient pas entièrement professionnalisés.

La 11^e DP, dont le commandement est à Toulouse, est stationnée dans le Sud-Ouest et en Corse. Elle est composée, pour une première moitié, de 2 brigades comportant chacune 1 bataillon de commandement et de soutien et 3 régiments d'infanterie. Les éléments organiques constituent une seconde moitié avec une base opérationnelle mobile aéroportée et 6 régiments: de commandement et de transmissions, d'infanterie, de cavalerie légère, d'artillerie, de génie, d'hélicoptères de combat dotés d'*Alouette III*, de *Puma SA 330* et de *Gazelle*; au total: 700 officiers, 2300 sous-officiers et 11 800 hommes du rang. La 9^e DIMa compte 334 officiers, 1 222 sous-officiers, 7 896 hommes du rang. Plus ramassée, elle se compose de: 1 bataillon de commandement et des services, 3 régiments d'infanterie de marine, 1 régiment d'infanterie motorisée, 1 de reconnaissance blindée, 1 d'artillerie et 1 compagnie de génie. Stationnée pour l'essentiel en Bretagne, elle est commandée depuis Saint-Malo. Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie peut lui aussi être employé ainsi qu'un groupe d'aviation légère de corps d'armée (GALCA). La 31^e brigade blindée et motorisée, stationnée en Provence et qui compte 3 500 hommes, complète alors les Forces de déploiement rapide. La gendarmerie mobile est également susceptible d'être utilisée.

Les deux autres armées ont pour mission d'acheminer soutenir et appuyer les formations de l'armée de Terre, sans préjuger des opérations relevant de leur spécificité. La Marine fournit des bâtiments de transport, de protection et de soutien logistique ainsi que des transports de chalands de débarquement (TCD) ou de débarquement de chars (BDC). Elle est également en mesure de faire intervenir le groupement de fusiliers/marins commandos (GFMC) composé de 3 compagnies de combat, 1 d'appui, 1 d'action sous-marine. Son artillerie et les appareils embarqués de l'aéronavale interviennent éventuellement en appui feu. Le tout se combinant, avec ou sans le concours de détachements de la 9^e DIMa, en Force d'intervention aéro-nale et amphibie articulée et prépositionnée à Dakar, Saint-Denis de la Réunion et Djibouti. Les missions de l'armée de l'Air sont comparables. Le commandement du transport aérien militaire (COTAM) fournit pour les opérations aéroportées, aérotransportées ou de posés d'assaut ses *DC 6*, *Nord 2 501* déjà vieillies et *Transall C 160* datant de 1963. Ce dernier appareil, un bimoteur franco-allemand, est considéré comme un moyen insuffisant de transport stratégique en raison d'un faible rayon d'action et d'une capacité limitée de transport (88 combattants armés ou 15 t. de matériel à 510 kilomètres-heure). Le commandement de la force aérienne tactique (COFATAC) met en œuvre des *Mirage F1* et des *Jaguar* pour la reconnaissance et l'appui feu. Mais c'est le commandement de la force aérienne stratégique (COFATAS) qui assure, par ses *Boeing 707 C 135 F* le ravitaillement en vol des *Jaguar* et des *Transall* nouvelles versions alors attendus au nombre de 25.

La création d'une Force d'action rapide (FAR) caractérise, la loi de programmation militaire 1984-1988. "Elle marque notre capacité d'engager sans délai d'importants moyens classiques au lieu et au moment choisi, en Europe et hors d'Europe". Son originalité résulte du regroupement de grandes unités déjà constituées autour d'une division aéromobile (FHAC) disposant de 90 hélicoptères antichars, 30 d'appui-protection, 80 de manœuvre et d'un régiment d'infanterie à forte capacité antichar, ce qui paraît la conditionner pour un affrontement classique en Centre-Europe. Commandée depuis Maisons Lafitte, la FAR, regroupe 5 divisions, soit 47 000 h., en majorité mais non exclusivement professionnels. On y retrouve, associées à la 4^e division aéromobile, la 11^e division parachutiste et la 9^e division d'infanterie de marine, mais aussi la 6^e division légère blindée, la 27^e division alpine. Pour les interventions outre-mer, les restrictions d'emploi du contingent restent identiques.

La nécessité d'actionner des forces diverses place toute intervention sous l'autorité du chef d'état-major des Armées qui, en application des décisions du président de la République et des directives gouvernementales: fixe la composition de la force d'intervention, selon la nature, le niveau et la situation géographique de l'opération projetée: propose celui qui la commandera; veille à sa préparation et en suit le déroulement en temps réel, de même que la cellule militaire de l'Elysée. Ainsi, le perfectionnement des transmissions permet au président de la

République de
liberté de dé

Les interv
but de préven
ou demande
s'inscrivent d
les, régionales
des rivalités i
directe de la
un conflit ma
dans des ent
tout autre th
dirigée par ell
fois les diplom
compatibles a

S
Jusqu'en 1
tre les guérille
1957 et accusé
1956 à 1963, e
mais dans un
appuient la su
et la prise à p
assume l'héri
Communauté
Paris En 1962
lorsque des m
ser qu'ils se t
venus de Bra
dix ans avant
exerce un effe
à l'appel de F
vanus Olym
ger, Tsiran
Centre-Afriqu

République d'exercer réellement sa fonction de chef des Armées; ce qui réduit la liberté de décision du chef opérationnel sur le terrain.

Les interventions extérieures

Les interventions extérieures (qu'on ne qualifie plus d'expéditions) ont pour but de prévenir, contenir ou résoudre des crises que les Etats signataires d'accords ou demandeurs d'aide ne sont pas en mesure de traiter seuls. Ces situations s'inscrivent dans des dimensions géopolitiques de plus en plus complexes, nationales, régionales ou internationales suivant qu'elles traduisent des tensions internes, des rivalités interétatiques ou des affrontements sous/tendus par la stratégie indirecte de la Guerre froide. Tout en réussissant à ne pas se laisser entraîner dans un conflit majeur ou fixer indéfiniment sur un théâtre lointain, la France s'engage dans des entreprises de portée politique croissante. Elle participe aussi, sur un tout autre théâtre, dans le Proche-Orient, aux opérations décidées par l'ONU et dirigée par elle. Au Liban plus encore qu'en Afrique, les militaires contestent parfois les diplomates dont la prudence et les manœuvres leur paraissent difficilement compatibles avec les exigences opérationnelles.

Stabilisation en Afrique; démonstrations et gesticulations

Jusqu'en 1964, des unités françaises participent, non sans pertes, à la lutte contre les guérilleros de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) insurgés depuis 1957 et accusés de servir les intérêts du Nigéria. À l'autre extrémité de l'Afrique, de 1956 à 1963, en Mauritanie, la France assure également la défense des institutions, mais dans un contexte et un milieu différents. Le Maroc indépendant et le FLN appuient la subversion. Aussi l'aviation joue-t-elle un rôle capital dans le repérage et la prise à parti des formations adverses. Dans les deux cas, la Ve République assume l'héritage de la IVe, au-delà de la guerre d'Algérie. Après l'échec de la Communauté, le désir de stabiliser la mouvance française dicte les décisions de Paris. En 1962, le soutien des bérets rouges ne fait pas défaut à Léopold Senghor lorsque des militaires gabonais, en 1964, déposent Léon M'Ba et donnent à penser qu'ils se tourneraient vers un autre protecteur occidental, des parachutistes venus de Brazzaville et de Dakar rétablissent son autorité. À Djibouti, en 1967, dix ans avant l'indépendance, le spectaculaire renforcement des forces françaises exerce un effet préventif. En revanche, de Gaulle n'a pas jugé utile de répondre à l'appel de Fulbert Youlou renversé à Brazzaville par Massembat Debat. Sylvanus Olympio au Togo, Hubert Maga au Dahomey, Hamani Diori au Niger, Tsiranana à Madagascar sont abandonnés. Plus tardivement, en 1979, au Centre-Afrique l'opération Barracuda s'inscrit dans un contexte de guerre froide.

Au Nigéria, autrefois possession britannique, dont la taille écrase ses voisins francophones, les conflits ethniques se compliquent de tensions religieuses. Le pouvoir central, dominé par les musulmans du Nord, affronte les Ibos chrétiens du Biafra isolés dans leur sécession. La guerre civile dure du 30 mai 1967 au 8 janvier 1970. Tout laisse croire qu'à partir du Gabon les services français soutiennent les rebelles contre les gouvernementaux appuyés par les pays de l'Est et les pays arabes dont l'Algérie. Le Nigéria, fer de lance des intérêts anglo-saxons, ne l'oubliera pas et l'OUA estime que le principe d'intégrité des États dans les frontières tracées par la colonisation est bafoué. Une entreprise française de déstabilisation? Plus vraisemblablement, l'ambition de "se placer au cas où...".

De fréquentes manœuvres ont pour objectif d'expérimenter les formes de coopération active avec les armées des pays signataires d'accords et de "montrer la force pour n'avoir pas à s'en servir" contre leurs ennemis potentiels, extérieurs ou intérieurs. Elles permettent de tester et d'entretenir les capacités physique, technique, logistique et opérationnelle des forces d'intervention. Quelques jalons soulignent l'importance de ces entraînements-démonstrations. Les manœuvres Gaur VI du 6 février au 5 mars 1965 se déroulent dans le sud-est du Sénégal et relèvent la nécessité d'un temps d'acclimation. En septembre 1967, Alligator III en présence d'observateurs du Niger, de la Haute-Volta et du Togo, rappelle les délais effectifs d'un engagement. Sterne, en décembre 1972, met en œuvre les trois armées avec le concours des deux porte-avions. À un moindre niveau, et dans l'intention de contrôler l'efficacité des états-majors et des forces combinées, c'est le but des manœuvres franco-ivoiriennes de mars 1975 et octobre 1976, ou franco-sénégalaises d'avril 1976. En 1974, au Gabon, la lutte anti-guerrilla fournit le thème. À partir de 1977 des interventions plus réelles au Tchad et au Zaïre, au Liban réduisent le nombre et l'ampleur de ces exercices conjoints. Ainsi Cormoran, en septembre 1977, tire les leçons du pont aérien établi au profit du contingent marocain engagé au Zaïre. Bandama-Blanc, en février 1978, en Côte d'Ivoire, préfigure Kolwezi. Au Sénégal, en 1980, la conjoncture accentue la valeur démonstrative des exercices conjoints.

Ces déploiements montrent, depuis le soutien accordé au Sénégal en 1982, lors de la crise de Gambie, la résolution de François Mitterrand, nouveau président de la République française. Toutefois, face aux crises internes ou bilatérales, la France accentue sa politique de réserve même si elle envoie 150 parachutistes au Togo, en 1986, à la demande du président Eyadéma, déstabilisé par un coup d'État. Il n'est pas interdit de croire qu'elle accompagne aussi, mais indirectement, certains changements. En décembre 1986, un conflit frontalier entre le Mali et le Burkina Faso est rapidement dénoué par la Cour internationale de justice. La France n'intervient pas davantage à Ouagadougou lors de la sanglante révolution de palais en octobre 1987. En revanche, elle prête son concours aérien pour l'échange des populations entre Sénégal et Mauritanie en avril 1989. En décembre de la même année elle arbitre, avec l'Afrique du Sud, la crise des Comores où légionnaires et marsouins remplacent les "mercenaires".

La dé
encore la
francopho
militaire a
breux Eur
Rwanda a
uti, c'est l
écran pro

À la fi
Ethiopie,
destinées
Abeba, T
convergen
ont souten
stabilisati
stratégiqu
sale de l'oc
donne au
par Librev
sud de l'O
dans une

Les fo
paraissent
canal de S
ment de l'
accompliss
rouve en M
face à Ad
convient d
l'Ethiopie
avec la po
il s'agit d
de la gend
des Lieux
pris dans

C'est l
s'engager
sa politici
partenaire

La déstalinisation au Congo, au Bénin, à Madagascar est encouragée et plus encore la démocratisation par le multipartisme dans laquelle s'engagent les pays francophones et qui ne va pas sans troubles. Un renforcement de la présence militaire au Gabon, en mai 1990, permet l'évacuation de 1 800 étrangers les nombreux Européens. La même année au prise avec des rebelles venus d'Ouganda, le Rwanda a obtenu l'envoi de parachutistes, 300 Français et 500 Belges, À Djibouti, c'est le long de la frontière éthiopienne que les troupes françaises tendent un écran protecteur, tout en évitant le pire entre Afars et Issas.

Le glacis stratégique de l'OTAN; Djibouti, Tchad, Zaïre

À la fin des années 70, les conditions des interventions françaises changent. En Ethiopie, au Mozambique, en Angola, les Soviétiques déversent des armes lourdes destinées aux Cubains venus soutenir les partis nationalistes frères. Aden, Addis-Abeba, Tripoli facilitent le transit de leurs convois aériens. Ces diverses actions convergent vers un même objectif, le Zaïre où les Occidentaux, après Tschombé, ont soutenu Mobutu contre le champion des Soviétiques, Lumumba. Sa déstabilisation permettrait la sécession du Katanga, dont les richesses en minerais stratégiques sont incommensurable et faciliterait l'établissement d'une transversale de l'océan Atlantique à l'océan Indien. Cette manœuvre d'amplitude mondiale donne au dispositif français un tout autre sens. De Dakar à Djibouti en passant par Libreville, Fort-Lamy et Saint Denis, les Français couvrent au plus loin le flanc sud de l'OTAN. Différents théâtres s'inscrivent successivement et alternativement dans une même région stratégique.

Les forces françaises verrouillent le Canal de Mozambique, la Mer Rouge et paraissent dans le Golfe, balisant un même vaste périmètre opérationnel dont le canal de Suez constitue l'accès méditerranéen. De sa stabilité dépend le ravitaillement de l'Occident en pétrole arabe Les chasseurs de mines et plongeurs français accomplissent trois missions dans le Canal de Suez de 1974 à 1978. On les retrouve en Mer Rouge, toujours dans des opérations interalliées, en 1984. Djibouti, face à Aden devenu un point d'appui soviétique, occupe une position clé qu'il convient de protéger contre toute subversion ethnique soutenue par la Somalie ou l'Ethiopie; d'où les démonstrations de 1976 et 1977; l'opération Saphir renouée avec la politique de la canonnière. En revanche, à La Mecque, en novembre 1979, il s'agit d'une intervention "coup de poing", réalisé par le Groupe d'intervention de la gendarmerie au profit de l'Arabie Saoudite gardienne, contestée par l'Iran, des Lieux Saints. En 1986, les Britanniques et les Français, évacuent les étrangers pris dans le coup d'Etat d'Aden.

C'est la Libye que la France affronte le plus durablement, mais en évitant de s'engager totalement pour éviter l'ensablement au Tchad et ne pas compromettre sa politique arabe. Le colonel Qaddafi depuis 1969, est traité en adversaire-partenaire à qui sa richesse pétrolière vaut des égards. Ni marxiste, ni intégriste,

cet héritier spirituel de Nasser met ses pétrodollars au service de la libération, de l'unité et de la grandeur du monde arabe. Une cause qu'il identifie avec celle de la Palestine et fait de lui l'ennemi d'Israël et de ses alliés occidentaux. Pour lui, les Français sont de plus coupables de néocolonialisme religieux, linguistique, économique et militaire dans une Afrique qu'il voudrait arabo-musulmane. Tout en acceptant ses subsides, bien des pays africains souhaitent discrètement que la France les protège de son impérialisme et de sa Légion saharienne. D'où le caractère retenu des interventions françaises, qui déroutent les exécutants et les observateurs.

Les Français se retirent du Tchad en 1972 après avoir soutenu pendant trois ans le gouvernement des "Noirs" et de l'Est, les Toubbou et les Arabes musulmans. Les relations entre le président Tombalbaye et le colonel Qaddafi restent tendues malgré un traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle. L'affaire Claustre, en 1974, révèle l'ambiguïté de la situation et les activités des services spéciaux français. L'année suivante, en 1975, le général Malloum, porté par un conseil supérieur militaire, s'empare du pouvoir. En 1978, invoquant un accord de 1976, il fait appel à la France après que l'opposition armée soutenue par la Libye et le Soudan, se soit emparée de Bardaï et de Faya-Largeau. Trois coopérants militaires français sont tués au cours d'une "mission de ravitaillement et d'instruction". Paris envoie 170 "instructeurs", puis une force aéro-blindée. L'opération Tacaud rétablit la situation et permet un accord entre gouvernementaux de Malloum et rebelles d'Hissène Habré. Toutefois, les incursions des rebelles reprennent entraînant encore la mort de deux Français. Dans les dix jours, 1 200 hommes sont envoyés en renfort. Parmi les succès français, la prise de Djedda le 31 mai 1978 confirme la détermination et valeur opérationnelle des forces françaises. Le 14 juin 1976, le président Valéry Giscard d'Estaing déclare: "La France souhaite donc que le gouvernement tchadien prenne des initiatives en vue d'une solution politique. Elle est prête à utiliser son influence pour en faciliter l'aboutissement. Elle souhaite que les autres pays de la région intéressés, et notamment les pays riverains du Tchad, exercent de leur côté la même influence".

Les opérations conduites au Zaïre, à la même époque, présentent un caractère différent. En avril 1977, des gendarmes katangais, réfugiés en Angola, rentrent au Shaba. Les troupes gouvernementales fuient. Répondant à l'appel de Kinshasa qui demande vainement le concours de Bruxelles, Paris et Rabat interviennent conjointement. Lors de l'opération Verveine, conforme aux dispositions de l'article 3 de la charte de l'OUA, l'armée de l'Air française assure le transport et le soutien d'un détachement marocain et achemine 15 officiers et sous-officiers français pour réorganiser l'armée zaïroise. En mai 1978, les Katangais reviennent à nouveau en force au Shaba et s'emparent de Kolwezi. La France et la Belgique, à nouveau sollicitées, décident d'intervenir pour protéger leurs ressortissants. Le 2^o régiment étranger de parachutistes (2^o REP), saute sur Kolwezi le 19 mai, avant l'arrivée de 1 000 parachutistes belges qui ont l'impression d'avoir été joués sur leur propre

terrai
qui s'
action
straté

Le
à Kin
goure
de l'in
frang
Kolwe
shasa
port
d'opp
des A
présen
légal
d'ent

E
L'em
gardi
prend
du Za
la Fra
l'Alg
voie
prési
malg
Maro
du M
Saha
P
Nigér
par u
la co
client
Oue
Son a
repris
Pour

terrain. Les Français, dans cette opération Léopard, perdent 5 tués et 19 blessés qui s'ajoutent à 6 militaires de l'AMT portés disparus depuis le 13 mai. Mais leur action et celle des Belges a permis d'évacuer 2 700 Européens. Cumulation du stratégique et de l'humanitaire.

Les observateurs notent la remarquable préparation par l'attaché militaire à Kinshasa, le minutieux jalonnement au sol par les services spéciaux et la vigoureuse exécution de l'opération qu'approuve l'opinion. Mais ils s'inquiètent de l'insuffisante capacité "d'allonge" des transports aériens. En 1977, les avions français ont dû faire escale à Dakar, Abidjan et Kinshasa avant d'atterrir à Kolwezi. En 1978, le REP est transporté par avions américains jusqu'à Kinshasa, puis "brouette" par 5 *C 130* zairois et 2 *Transall* français. Sans le support américain, l'opération n'aurait pu avoir lieu. Les partis et les journaux d'opposition s'indignent: "les Français ne doivent pas être en Afrique les Cubains des Américains". Le 1^o et le 29 juin des propositions de résolution sont vainement présentées au Parlement, demandant la création de commissions d'enquête sur "la légalité d'actions entreprises au nom d'accords non encore ratifiés et susceptibles d'entraîner un état de guerre sans que la représentation nationale ait été saisie".

Échec aux stratégies de substitution, terrorisme et subversion

En Centre-Afrique, l'autorité est contestée en janvier, puis en avril 1979. L'empereur Bokassa, personnellement accusé de crimes, obtient l'envoi d'une garde libyenne. Afin d'empêcher un basculement qui permettrait à la Libye de prendre le Tchad à revers et à l'Union Soviétique de parfaire son enveloppement du Zaïre, la France lance l'opération Barracuda qui élimine Bokassa. En 1980, la France s'oppose à nouveau aux entreprises de la Libye qui, avec la complicité de l'Algérie, infiltre en Tunisie des éléments subversifs. Les Français acheminent par voie aérienne les éléments de l'armée tunisienne chargés de rétablir l'autorité du président Bourguiba à Gafsa. Un coup d'arrêt qui ne suscite guère d'opposition malgré sa tonalité occidentale. Il s'apparente aux opérations conduites par les Marocains, soutenus par les Américains et conseillés par les Français, à l'ouest du Maghreb où les Algériens et les Libyens, relais des Soviétiques, soutiennent les Saharaouis.

Pour éviter d'être mise en accusation à l'ONU par la Libye, soutenue par le Nigéria, la France retire ses troupes du Tchad en 1980. Elles sont remplacées par une force d'interposition interafricaine incapable de s'opposer, en 1982, à la conquête du pouvoir par l'un des anciens insurgés, Hissene Habré devenu client indirect des Occidentaux. Contre lui, Qaddafi lance son rival, Goukouni Oueddeï, chef nominal du gouvernement d'unité nationale du Tchad, le GONT. Son armée de libération nationale (ALN) s'empare en juin 1983 de Faya-Largeau, reprise par les forces armées nationales tchadiennes, FANT, un mois plus tard. Pour rétablir la situation les Libyens engagent leurs forces aériennes et obligent les

FANT à se retirer le 10 août. Hissène Habré, le 31 juillet a demandé l'aide de la France.

Le 11 août 1983, débute l'opération Manta dont le but est d'établir sur le 15° parallèle une "ligne rouge" entre FANT et ALN. Fin août, le dispositif français est en place. Il s'appuie sur les bases, arrières de Libreville et Bangui et joue sur la complémentarité d'un réseau de détection et de défense antiaérienne et d'une force aérienne de combat, couverts par 3 000 hommes. D'une part les radars de surveillance de N'Djamena, Moussoro et Ati (ces deux derniers installés fin 1983) et une batterie *crotale*, de l'autre des forces de présence et d'intervention. Les *Mirage FIC*, les *Jaguar*, les *Transall*, les ravitailleurs *C 135 F*, un *Bréguet Atlantic* d'observation de la Marine effectuent 25 000 heures de vol. Le 25 janvier 1984, l'attaque d'une colonne de l'ALN entraîne la perte d'un *Jaguar* et de son pilote tandis qu'un *Mirage* est endommagé. La France reporte la ligne rouge sur le 16e parallèle et renforce son dispositif aérien en même temps qu'elle négocie un accord de retrait bilatéral avec la Libye, conclu en septembre et couronné par une rencontre entre les chefs d'États libyen et français en Crète le 15 novembre.

Le 7 novembre 1984 s'est achevée l'opération de d'évacuation Silure. Commence alors "l'affaire Manta" avec la publication d'un ouvrage qui révèle les insuffisances et les erreurs matérielles, logistiques, tactiques et politiques du commandement mis en situation fautive par la non-observation de l'accord d'évacuation simultanée par la Libye. Deux faiblesses structurelles frapperaient les forces d'intervention: l'insuffisance du support logistique aérien, le manque de moyens d'observation tactique. Les palliatifs n'ont pas donné satisfaction. D'une part, les gros porteurs d'Air France, utilisés après convention, ont dû se poser à Bangui d'où le transit sur N'Djamena s'est effectué au rythme de dix rotations de *Transall* pour un chargement de *Boeing 747*. D'autre part, les radars de surveillance *SNERI* se sont avérés peu faibles et la couverture mobile n'a pu être assurée que par des *Awacs* américains protégés par leurs propres *F 15*.

Contenu au Tchad, Qaddafi contre-attaque ailleurs et par d'autres moyens: la subversion et le terrorisme. En Afrique, on le soupçonne d'être à l'origine du coup de force du capitaine Compaoré qui, au Burkina Fasso, liquide en octobre 1987 le capitaine Sankara au pouvoir depuis la révolution marxiste-léniniste de d'août 1983, puis élimine ses rivaux en septembre 1989. Au Surinam, il soutient un mouvement hostile à la présence française en Guyane; une menace contre la base de lancement de Kourou, rapidement déjouée. En Nouvelle-Calédonie, il aide les nationalistes les plus intrasigeants. Toutefois, c'est encore au Tchad qu'il porte son effort principal. En février 1986, le GUNT reprend l'offensive. Une nouvelle fois, Hissène Habré fait appel à la France qui limite son intervention, l'opération Épervier, à la protection de l'aéroport de N'Djamena et au soutien logistique des FANT. Cependant après que ces dernières aient repris Oum Chalouba, les *Jaguar* endommagent la piste libyenne de Guadi Doum aménagée pour recevoir les gros-

porteurs
et touch

Le 1
d'attent
Qaddafi
aux États
ainsi bo
de Fada
aérienne
le radar
des AN
tactique
des servi
issue dip
et la Lib
qu'interv
France.

Paris
matériel
tembre
victimes
ant libye
de la Pa
Occident
militaire
pour ses
d'un rég

C'est
une pren
1991, on
par roult
originair
en raison
différenc
armés, g
diplomati
attribués
siégeant
zone-tan

porteurs soviétiques. Le lendemain un *TU 22* libyen trompe le dispositif français et touche l'aéroport de N'Djamena.

Le 14 avril 1986, le bombardement de Tripoli et de Benghazi, en représailles d'attentats commis en Europe contre des Américains, révèle l'isolement de Qaddafi. En Afrique comme ailleurs, l'Union soviétique renonce à s'opposer aux États-Unis et la solidarité arabe reste verbale. Dans un contexte stratégique ainsi bouleversé, le GUNT éclate. La Libye contre-attaque pourtant s'emparant de Fada que les FANT réoccupent en janvier 1987; ce qui provoque une réaction aérienne libyenne sur Bilitine, Oum Chalouba et Ata suivie d'un raid français sur le radar d'Ouadi Doum. Les coups décisifs sont portés par les colonnes motorisées des ANT gouvernementales lançant de magnifiques raids éclairs, inspirés de la tactique des Saharaoui, exploités à la manière d'un Leclerc et préparés avec l'aide des services français. Officiellement Paris s'en tient à la Ligne rouge et cherche une issue diplomatique. Un cessez-le-feu est conclu en septembre 1987 entre le Tchad et la Libye sous l'égide de l'OUA. Mais il faut attendre le 31 août 1989 pour qu'intervienne à Alger un règlement définitif au terme de négociations secrètes en France.

Paris allège le dispositif Épervier et, en compensation, livre à la Libye les matériels militaires "commandés avant l'embargo de 1963". Pourtant, le 19 septembre 1989, l'explosion en vol au-dessus du Ténéré d'un *DC 10* d'UTA fait 170 victimes. Certains y voient une des dernières manifestations terroristes du dirigeant libyen aux abois, déjà accusé de la mort des 270 passagers du *Boeing - 747* de la Pan-Am saboté le 21 décembre 1988 au-dessus de l'Écosse. Toutefois les Occidentaux, après avoir soutenu des tentatives internes avortées de coup d'État militaire en Libye, semblent désireux de ménager le colonel Qaddafi, non plus pour ses pétrodollars, mais par crainte d'un vide politique propice à l'installation d'un régime intégriste.

Les casques bleus de l'ONU: de l'observation à l'interposition

C'est au lendemain de la guerre israélo-arabe, en 1949, que l'ONU a organisé une première mission de surveillance des accords d'armistice. À la fin de l'année 1991, on doit la créditer de vingt-trois opérations comparables, ayant nécessité, par roulement ou emplois simultanés sur des théâtres différents, 537 000 hommes originaires de 58 pays. La France n'a pas participé à toutes ces interventions en raison de sa qualité de membre du Conseil de sécurité. Ces contributions se différencient en: missions d'observation confiées à des personnels militaires non armés, généralement fournis par des États qui entretiennent une représentation diplomatique dans la pays de déploiement; missions d'interposition longtemps attribuées à des contingents mis à la disposition de l'ONU par des nations ne siégeant pas au Conseil de sécurité. Depuis 1956-1957, lors de la création de la zone-tampon entre l'Égypte et Israël dans le Sinaï, les uns ont été dotés du béret

bleu, les autres du casque bleu. Toutefois quatre interventions armées de l'ONU ont eu lieu: en Corée où (on l'a vu), 3 420 volontaires français ont combattu aux côtés de soldats de 16 autres nations, pour faire respecter la résolution du 7 juillet 1950; au Congo belge.

L'invasion du Liban par Israël, en représailles d'actions terroristes, l'occupation directe ou indirecte de la région située au sud du fleuve Litani, les réactions des organisations palestiniennes, la faiblesse de l'armée libanaise expliquent la résolution 425 de l'ONU en date du 19 mars 1978 qui crée une force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ayant pour mission de s'interposer entre les adversaires et de garantir la souveraineté de l'État libanais. La FINUL en arrive à constituer, en janvier 1983, une "division" à 9 bataillons soutenus par 4 unités logistiques et 1 unité de commandement; 10 000 hommes environ. La France fournit un bataillon de 900 hommes, 1 unité logistique et 5 des 72 observateurs. Les missions d'observation, lors des canonnades ou des bombardements aériens, sont généralement remplies. Celles d'interposition ne le sont pas toujours: les commandos palestiniens s'infiltrent en territoire sous contrôle des Israéliens et, en 1982, ces derniers forcent le dispositif des casques bleus à qui l'usage des armes est interdit. Il en résulte quelque amertume.

Parfois confondue avec la FINUL, la Force multinationale de sécurité de Beyrouth (FMBSB) est mise en place en septembre 1982 à la suite des massacres de Sabra et Chatila. Arrivés les premiers entre le 24 et le 27, 1 596 Français confirment leur professionnalisme. Ils sont rejoints par 1 100 Italiens, 1 200 Américains soutenus par une réserve embarquée de 1000 hommes, et plus tardivement 115 Britanniques en février 1983. D'octobre à janvier 482 hommes de La FINUL renforcent la FMBSB. L'accomplissement de cette mission coûte aux Français 88 tués et 100 blessés. L'action la plus meurtrière, 58 tués dans les rangs des paras des 1^o et 9^o régiments de chasseurs parachutistes le 23 octobre 1983, est celle d'un camion-suicide lancé contre leur casernement Drakkar. Les *Super-Etendard* du *Clémenceau* bombardent en représailles les positions "terroristes" de Baalbeck préalablement évacuées... sur information venue on ne sait d'où. Raison d'État, ne peuvent s'empêcher de penser certains. Le 2 novembre, le chef de l'État rend un hommage solennel aux victimes dans la cour des Invalides.

L'assistance humanitaire

Les forces armées françaises ne limitent leurs actions extérieures à des interventions de stabilisation, d'interposition ou de guerre comme en Corée ou dans le Golfe. Elles accomplissent depuis toujours des missions "humanitaires", bien avant que le mot, bénéficiant d'une extraordinaire médiatisation, soit entré dans le vocabulaire national et international. Les armées de Terre, de Mer, de l'Air et la Gendarmerie y participent directement ou par le soutien logistique qu'elles accordent au Service de santé des armées.

Parmi ce
connues: cha
infirmerie de
et un centre
Les évacuat
comme au L
Liberia, aérie
combat ou t
en 1984, les
du COTAM
nienne. Il en
en Somalie.
1989, un nav
un pétrolier
diverses miss
par avion qu
arrivent au M

La Franc
1988, sur "1
les et situati
international
guerres, des
jamais cessé
dispose d'un
en mars 1983
manitaire mi
polyvalente
5 cellules co
médicale, lab
pour apport
pratique et c

L'EMMI
victimes de
bataille de N
1972, à l'occa
son champ d
des limites
de 1970 opp
reprises, en
médicale en
la Bioforce, l
Comores en

Parmi ces missions immédiates, certaines sont quotidiennes et pour cela méconnues: chaque installation militaire française dotée d'un centre médical, d'une infirmerie de campagne, voire d'une cantine médicale, devient un poste de secours et un centre de soins. D'autres sont temporaires et demandent des moyens lourds. Les évacuations de populations civiles appellent un soutien logistique: maritime comme au Liban ou à Aden, aérien comme à Kolwezi, à Haïti, au Zaïre ou au Liberia, aérien ou routier lorsque des populations autochtones fuient les zones de combat ou tentent de rentrer dans leurs terres comme les Sénégalais de Zambie en 1984, les Rwandais en 1992, les Bosniaques en 1992 et 1993. En 1989, les avions du COTAM procèdent aux échanges entre populations sénégalaise et mauritanienne. Il en va de même pour les transports de vivres, au Soudan, en Ethiopie, en Somalie. Les moyens militaires accompagnent parfois les transports civils: en 1989, un navire de guerre escorte jusqu'à la limite des eaux territoriales libanaises un pétrolier ravitaillant l'hôpital de Beyrouth. Le navire hôpital la *Rance* effectue diverses missions en particulier à Beyrouth en 1989 et Dubrovnic en 1991. C'est par avion que les équipes de secours, les équipements, les matériels, les vivres arrivent au Mexique ou en Arménie frappés par des tremblements de terre.

La France n'a donc pas attendu la résolution 43/131 de l'ONU, du 8 décembre 1988, sur "l'Assistance humanitaire pour les victimes des catastrophes nationales et situations d'urgence de même ordre", légitimant l'action des organisations internationales et non gouvernementales, pour pratiquer l'aide aux victimes des guerres, des cataclysmes ou des épidémies. Son Service de santé armées n'avait jamais cessé de respecter les traditions acquises dans l'Empire. Depuis 1968, il dispose d'un Élement médical militaire d'intervention rapide (EMMIR), complété en mars 1983 par Bioforce. Ces deux éléments constituant la Force d'assistance humanitaire militaire d'intervention rapide (FAHMIR). L'EMMIR est une formation polyvalente de 100 lits, aérotransportable et disponible en 24 h., elle comprend 5 cellules combinables à la demande, en fonction de la situation: chirurgicale, médicale, laboratoire, hospitalisation, convoyage. La bioforce militaire a été créée pour apporter, à la demande d'États menacés par une "crise biologique", une pratique et des produits de lutte adaptés à chaque cas.

L'EMMIR est intervenu en 1968 au Gabon au profit des enfants biafrais, victimes de la guerre civile au Nigéria, au Cameroun en 1980 pour couvrir la bataille de N'Djamena. Ses missions au Pérou en 1970 et au Nicaragua en 1970 et 1972, à l'occasion de tremblements de terre, diversifient ses missions et élargissent son champ d'action d'Afrique à l'Amérique centrale. Il intervient également hors des limites de l'ancienne Communauté, en Jordanie lors de la "guerre civile" de 1970 opposant les forces armées royales aux commandos palestiniens. A trois reprises, en 1979, 1983 et 1985, le Service de Santé des armées envoie une équipe médicale en Malaisie pour assister les réfugiés du Sud-Est asiatique. Préludant à la Bioforce, l'EMMIR conduit des campagnes de vaccination contre le Choléra au Comores en 1975 et, deux ans plus tard, contre la variole en Somalie. A partir de

1983, la Bioforce multiple ses missions: en 1985 à Madagascar et au Mali où sévit le choléra, en 1985 et 1987 en Guinée qui connaît une épidémie de méningite, à Djibouti en 1985 et 1986.

* * *

Conclusion

Un héritage accepté, conceptualisé, évolutivement dynamisé par les majorités successives de la Ve République de 1960 à nos jours ainsi semble pouvoir être schématisées la politique et la pratique des interventions extérieures depuis l'échec du projet de rénovation de l'Empire en Union française puis en Communauté. Autant que la doctrine et la force de dissuasion nucléaire, la volonté de rester présent partout, et pas seulement là où a flotté le drapeau français, et de conserver un outil d'intervention à la mesure de cette ambition, caractérisent la volonté de la France de garder un rang mondial. Maîtresse de ses décisions et surmontant les risques de se tromper d'époque, elle a su modeler un système caractérisé par l'interaction de bases extérieures conservées ou acquises et de forces spécialisées toujours disponibles.

Un

Walī
in a tra
his early
and his
poet (he
intended
aged 70,
is also a

The
dion, he
reading.
writing:
"Al-Wat
agogical
return t
Kuwait

He is
Irāda al
lection o
āš-šimā

In tl
nuḡa t
the autl
passion